

**Vous êtes attirés par les
professions du
bâtiment et la polyvalence ?**



DEVENEZ AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS

Objectifs :

Titre professionnel—Niveau 3

- Être capable de réaliser des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP) (lycée/maison de retraite/administration),
- Être capable de réaliser la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments
- Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage
- Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagements divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Statuts—Pré-requis

- **Statuts:** Demandeurs d'emploi? Apprentissage, Salariés, Contrat de Professionnalisation, CFP de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres.
- **Pré-requis :**
 - savoir lire, écrire, parler français
 - En spatial : lire une information de type schéma, carte, plan, - Répondre aux tests d'entrée et à l'entretien de motivation. (niveau collège minimum)
 - Aimer la polyvalence et l'autonomie dans le travail
- **Effectif Minimum : 6** **Effectif maximum : 16**

Débouchés et Insertion

Débouchés : Maintenance dans les collectivités: les EHPAD, communes, écoles, associations, hôpitaux, auto entrepreneur,...

Durée, Dates, Lieu et coût de l'action

Perfectionnement : professionnels du bâtiment, auto-entrepreneurs,...

Insertion : Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 80 %

Code Rome : I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

Durée : 805h de formation en centre + 420h de stage en entreprise

Dates : du 29/09/2023 au 21/06/2024

Lieu : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET

Coût : Pour les demandeurs d'emploi : financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire

Pour les autres statuts : 17.50€ / heure en centre

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez-nous.



Présentation générale (problématique, intérêt)

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Programme de la formation (lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35510/>)

MODULE 1. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

MODULE 2. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

MODULE 3. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET SANITAIRES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.
- Atelier, plateaux techniques.
- Mises en situation professionnelle

Responsable de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Ronan JONCOUR

Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

Évaluation des acquis

- Évaluations modulaires en cours de formation (livret scolaire académique)
- Entretiens individuels
- Entraînement au passage de l'examen
- L'évaluation en fin de formation se déroule conformément au référentiel de certification du titre professionnel (diplôme niveau 3, équivalent CAP).
- La certification peut être totale ou partielle par la validation du titre professionnel du ministère du travail ou des certificats de compétences professionnelles constitutifs du titre.



Suivi et évaluation de l'action

- Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi
- Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation.

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

CFP La Futaie—Les Touches

94 Rue de la Charpenterie - 53410 PORT-BRILLET

Tel. 02 43 01 82 80 E-mail : cfp@lafutaie.org -

site : www.lafutaie.org

